

**Compte-rendu du Bureau du Conseil de Quartier Est du 4^e arrt
Lundi 8 octobre 2007, à 18 h 30, à la MEJ, rue Dumont d'Urville**

Présents : Eric CAZIN, co-président Elu, Adjoint aux Affaires Scolaires
Philippe SORNAY, co-président Habitants
Monique PIGNARD, C.I.L. Sauvons les Pentes de la Croix-Rousse,
René CLOCHER, La Croix-Rousse n'est pas à vendre,
Yves BOTTON, Fernand CHAMBON, Jacques DINARES, Eric DUBOIS, Guy MORET,
représentant les habitants.
+ 1 habitant : Jacques RETY
+ Géraldine KOZIAK

Absents excusés : Hélène BENARD, Marie-Claude LOSDADT, Véronique NETHER

Absents non excusés : Nicole CARCAN-CHANEL - Pascal NOENS, Collège Economique

- Le compte-rendu de la réunion du 10 septembre 2007, présenté en séance, est adopté.
- La présentation du projet de construction d'un immeuble de 10 logements 15-17 rue Claudius Linossier est évoquée. Il s'agissait d'une petite maison à un seul étage et le projet prévoyait 4 étages + 1 attique, soit 20 mètres de hauteur.

Eric CAZIN rappelle qu'en tant que co-président élus que la Ville n'avait pas l'intention de préempter ce terrain et que la mairie ne pouvait refuser le permis. Il lui est rappelé qu'une loi existe qui énonce qu'on ne peut remplacer un commerce par un logement. Cette loi n'est pas appliquée. Or, le rez-de-chaussée de cette petite maison contenait une dizaine d'aires de stationnement qui étaient louées à des habitants du secteur.

- Eric CAZIN précise qu'en tant que militant et élu, il est favorable à la densification urbaine, mais qu'elle doit être limitée dans les secteurs anciens déjà très denses.
- Suite au recours gracieux exercé par des habitants, le permis de construire est annulé.

Le Bureau en prend note avec satisfaction dans la mesure où cette décision répond à sa volonté d'éviter la sur densification de ce secteur.

- Précisément, au sujet de cette sur densification et des problèmes de nuisances qu'elle génère : pollution de l'air, problèmes de stationnement, le Bureau décide d'inviter tous les candidats aux élections municipales à venir exposer leurs projets de développement du quartier.
- Concernant la vogue, le Bureau a constaté que les forains sont arrivés avec une semaine d'avance sur la date prévue et rappelle qu'il ne remet pas en cause l'existence de cette fête foraine, mais souhaite à nouveau que la durée en soit limitée.
- Une partie d'un mur des remparts du Gros Caillou qui est apparu lors du creusement du terrain dans la partie qui était autrefois un espace vert pentu, a été démoli car il gênait l'aménagement des jardins. Le Bureau suggère que, pour compenser cette destruction, un morceau de mur soit remis en place sur une longueur limitée pour rappeler les remparts.

- Le Bureau propose d'utiliser une partie du budget 2007 non utilisé pour l'achat de bannières. P. SORNAY et V. NETHER s'occuperont de cela d'ici mi-novembre.
- Il est convenu de demander au maire de nous fournir un document indiquant les missions de la Police Municipale.
- Concernant l'expérimentation de l'alternat mis en place rue Eugène Pons du 4 juillet au 4 octobre, ce rétrécissement est jugé non efficace. Un coussin berlinois a été suggéré et refusé par le GRAND LYON en raison de la pente. Les adhérents du CIL SAUVONS LES PENTES, ne sont pas favorables à la poursuite de cette expérimentation. Une dame faisait traverser les enfants aux heures d'entrée et de sortie d'école et malgré cela, certains enfants allaient traverser plus haut négligeant le passage piéton. A plus forte raison, en dehors des heures scolaires, il n'est pas possible d'empêcher les enfants de 8 à 11 ans d'aller traverser là où ils le veulent lorsqu'ils ne sont pas accompagnés de leurs parents. Le Bureau suggère de demander un décalage des feux situés à hauteur de la rue La Fontaine. Une solution pourrait être d'installer des feux fonctionnant avec des panneaux solaires qui clignoteraient lorsqu'une personne s'approche pour traverser. Une réunion avec le maire du 4^{ème} doit se tenir jeudi 11 octobre prochain, à 18 heures 30, à l'école primaire Georges Lapierre pour recueillir les avis des habitants sur cette expérimentation.
- Eric DUBOIS suggère de demander l'ouverture de la ruelle Saint Dié pour les Journées du Patrimoine. SAUVONS LES PENTES rappelle que depuis plusieurs années, elle demande régulièrement le nettoyage et la taille des arbres qui poussent dans cet espace (les tailler lorsqu'ils empiètent largement sur les propriétés riveraines et non les supprimer) au Service des Espaces Verts. SAUVONS les PENTES s'est assurée que le terrain n'appartient ni aux deux propriétaires riverains qui bordent la ruelle d'un côté, ni à la copropriété L'Esplanade qui la borde de l'autre. Elle a pris contact avec le maire du 4^{ème}, la Ville de Lyon et la Courly et les Services ne savent pas à qui appartient cette parcelle de terrain. La ruelle semble avoir été oubliée lors du passage des voiries à la Courly au moment de la création de cette communauté de communes dans les années soixante. Un technicien du Grand Lyon avait pris contact avec SAUVONS LES PENTES pour l'informer que des recherches cadastrales seraient faites. Eric DUBOIS se propose de prendre contact avec la mairie du 4^{ème} afin de clarifier la propriété de cette ruelle.
- Un séminaire des conseils de quartier aura lieu samedi 13 octobre 2007, à 8 heures 30 dans les salons de l'Hôtel de Ville faisant le bilan des résultats des 34 conseils de quartier mis en place depuis décembre 2002, soit depuis cinq ans.
- La réunion d'accueil des nouveaux arrivants aura lieu le 28 novembre 2007, à 18 heures, à la mairie du 4^{ème}.
- Une amélioration importante de la propreté dans l'arrondissement avait été observée, mais à nouveau, la situation s'est fortement dégradée et le quartier se retrouve très sale, en particulier les rues Dumont d'Urville, Célu, Louis Thévenet.
- Il a été observé des dysfonctionnements dans le ramassage des poubelles vertes le samedi. (non ramassage)

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 heures 45.